



Conseil de
l'Union européenne

178609/EU XXVII.GP
Eingelangt am 25/03/24

Bruxelles, le 25 mars 2024
(OR. en)

7906/24

COPS 130
EUMC 120
MAMA 66
CONUN 60
CSDP/PSDC 173
CFSP/PESC 401
RELEX 344
CSC 156
EUNAVFOR MED 11
PSC DEC 13
JAI 493

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2023/2078 (EUNAVFOR MED IRINI/1/2024)

7906/24

AM/sj

RELEX.1

FR

DÉCISION (PESC) 2024/...
DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du ...

**concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne
pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)
et abrogeant la décision (PESC) 2023/2078
(EUNAVFOR MED IRINI/1/2024)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)¹, et notamment son article 8, paragraphe 2,

¹ JO L 101 du 1.4.2020, p. 4.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472, qui a créé et lancé une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI).
- (2) En vertu de l'article 8, paragraphe 2, de la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.
- (3) Le 26 septembre 2023, le COPS a adopté la décision (PESC) 2023/2078² portant nomination du commodore Konstantinos BAKALAKOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI à partir du 1^{er} octobre 2023.
- (4) Le 29 février 2024, les autorités militaires italiennes ont proposé la nomination du capitaine de vaisseau Armando Paolo SIMI pour succéder au commodore Konstantinos BAKALAKOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI. Le commandant de l'opération de l'Union européenne a soutenu ladite proposition de nomination.

² Décision (PESC) 2023/2078 du comité politique et de sécurité du 26 septembre 2023 concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2023/743 (EUNAVFOR MED IRINI/3/2023) (JO L 239 du 28.9.2023, p. 35).

- (5) Le 6 mars 2024, le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE) a soutenu la recommandation des autorités militaires italiennes et est convenu que le capitaine de vaisseau Armando Paolo SIMI soit nommé commandant de la force de l'Union européenne de l'EUNAVFOR MED IRINI. Le président du CMUE a indiqué que le capitaine de vaisseau Armando Paolo SIMI devrait être promu contre-amiral lors de sa nomination en tant que commandant de force de l'Union européenne. Le commandant de l'opération de l'Union européenne a indiqué que la date de nomination devrait être le 5 avril 2024.
- (6) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du contre-amiral Armando Paolo SIMI en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.
- (7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2023/2078,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le contre-amiral Armando Paolo SIMI est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à partir du 5 avril 2024.

Article 2

La décision (PESC) 2023/2078 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 5 avril 2024.

Fait à Bruxelles, le

Par le Comité politique et de sécurité

Le président / La présidente